

Khalil Chabouni, athlète de haut niveau en breaking, fait partie des espoirs français des JO 2024.

© Sébastien Archimbaud



CO'opérer

Pour un territoire attractif et innovant

SPORT p. 32-33

Rejoignez la team Montpellier haut niveau

2021-2026 p. 34-35

2,5 milliards d'€ d'investissement

ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS p. 36
SCOP3

STUDIO D'ANIMATION p. 37
Ils sont Fortiche à Montpellier !

Rejoignez la team Montpellier haut niveau



Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la Métropole élargit son accompagnement destiné aux athlètes de haut niveau issus des clubs sportifs métropolitains.



De quoi s'agit-il ?

Labellisée « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques 2024 », la Métropole se distingue par une dynamique sportive d'excellence. 30 clubs de haut niveau sont subventionnés à hauteur de 9 millions d'euros, et plus de 290 sportifs sont inscrits sur les listes ministérielles des athlètes de haut niveau arrêtées par l'État. C'est dans ce cadre que la Métropole a mis en place deux dispositifs d'aide.

Quelles aides ?

Les deux dispositifs proposés :

- « Développement de la performance sportive » vise à favoriser l'ascension au haut niveau de jeunes talents et athlètes déjà accomplis. Une aide forfaitaire de 1 000 à 1 500 € pouvant être attribuée jusqu'à six années, afin de soulager les dépenses inhérentes à une pratique de haut niveau : achat de matériel, déplacements en compétition, stages de haut niveau...
- Le dispositif « Ambassadrice & ambassadeur du sport » consiste en un partenariat financier destiné à accompagner, durant deux ans, le projet sportif de deux athlètes évoluant dans un club du territoire, afin de favoriser l'attractivité et le rayonnement du sport métropolitain à destination de tous les pratiquants. Pour cette aide, les athlètes devront répondre à un appel à projet. Le choix s'effectuera par une commission d'experts composée de représentants de l'écosystème du sport.

Les objectifs ?

Permettre aux athlètes de réaliser des performances sportives à la hauteur de leur potentiel, de créer fierté et émulation chez les jeunes pratiquants, d'enclencher une dynamique dans les clubs sportifs et de contribuer au rayonnement de la Métropole dans les compétitions nationales et internationales.

Quand candidater ?

Avant le 1^{er} mars. Dossier et conditions d'éligibilité en ligne sur :

montpellier3m.fr/teamMHN

150 000

EUROS PAR AN

sont consacrés par la Métropole aux dispositifs d'aide aux athlètes de haut niveau.



Safi N'Diaye, capitaine du Montpellier Rugby

“ Cette aide est importante pour permettre aux athlètes de haut niveau de se consacrer entièrement à leurs performances, sans se soucier des contingences matérielles ”

2021 - 2026 : 2,5 milliards d'euros d'investissement

C'est un montant d'investissement sans précédent qui a été voté le 23 novembre par les conseillers métropolitains. Pour la première fois, la Métropole se rassemble autour d'une feuille de route pour les six années de mandat afin de dynamiser le territoire et de l'engager pleinement sur le chemin de la transition écologique et solidaire.

“
Cet acte novateur
est le fruit de
l'engagement et du
travail des 31 maires
”



Renaud Calvat,
1^{er} vice-président
délégué aux
finances et à la
coopération avec les
communes, maire
de Jacou

UNE STRATÉGIE TRANSPARENTE

« La première programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) de l'histoire de la collectivité traduit un volontarisme sans précédent pour assurer une véritable transition écologique et solidaire du territoire, poursuivre son équipement, mais également développer ses potentiels et accroître son rayonnement, a annoncé Renaud Calvat, premier vice-président de la Métropole délégué aux finances et à la coopération avec les communes, maire de Jacou, lors du conseil de Métropole. Cet acte novateur est le fruit de l'engagement et du travail des 31 maires. » Cette programmation pluriannuelle d'investissement est une feuille de route pour le territoire dans la mise en œuvre des projets. Ses objectifs sont ajustés lors de chaque vote du budget annuel.



Les investissements majeurs pour les mobilités accompagnent la gratuité des transports en commun.

UN EFFET DE LEVIER POUR L'EMPLOI

« Notre investissement record de 2,5 milliards d'euros est un message fort lancé au monde économique du territoire. Chaque euro investi, c'est de l'emploi, de l'activité pour les entreprises, selon Michaël Delafosse. Les projets engagés par la Métropole irrigueront le tissu économique local et rempliront les carnets de commandes des entreprises. » Six priorités d'investissements, représentatives des compétences et actions de la collectivité ont été fixées sur le mandat (voir page suivante). Avec 1,426 milliard d'euros, le premier budget concerne les déplacements, principalement « décarbonés ». Un investissement unique à l'échelle d'une métropole. « Nous sommes au rendez-vous de la relance. Notre gouvernance apaisée, des taux d'emprunt très bas et notre dynamisme nous permettent d'investir », a rappelé le président de la Métropole.

montpellier3m.fr



Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil d'information et d'analyse financière prospective. Il permet de partager entre les communes les grandes orientations d'investissement de la Métropole.

LE CAP

5 130 euros
D'INVESTISSEMENTS
PAR HABITANT SUR SIX ANS

x 2,5

L'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT
DE LA COLLECTIVITÉ
A PLUS QUE DOUBLÉ
par rapport aux deux précédentes mandatures

POUR

1,426 milliard
MIEUX SE DÉPLACER
dont 983 millions d'euros pour les mobilités
douces et alternatives



265 millions
SOUTENIR L'ACTIVITÉ
DU TERRITOIRE
dont 32 millions d'euros dédiés à Med Vallée.



LE

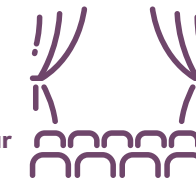
233 millions
GÉRER LES CYCLES DE L'EAU
dont l'assainissement, la gestion des milieux
aquatiques, de prévention des inondations et
des risques majeurs...

151 millions



PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT
dont 45 millions d'euros pour
la démarche Zéro déchet.

182 millions
MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS ET SPORTIFS
dont 42 millions d'euros pour
la modernisation et le développement des musées métropolitains.



MANDAT

321 millions

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE
dont 97 millions d'euros pour la rénovation urbaine à la Mosson et aux Cévennes.



Équipements professionnels SCOP3



Amis dans la vie, Frédéric Salles, fondateur de la pépète Matooma, qu'il a revendue avec succès, et Sophie Scantamburlo-Contreras forment un duo à la tête d'une start-up aux grandes ambitions.

L'origine du duo

Voisins lattois, c'est par l'intermédiaire de leurs fils respectifs, âgés de 9 ans, qu'ils se sont liés d'amitié il y a six ans. Passé la quarantaine, Frédéric Salles, entrepreneur dans l'âme, et Sophie Scantamburlo-Contreras, experte en gestion, avaient tous les deux l'envie de se lancer dans un projet qui « avait du sens et un impact positif ». Après un an de travail, la plateforme Scop3 est mise en ligne depuis le 18 novembre dernier.

L'idée de la start-up

Permettre le réemploi d'équipements professionnels tout en réduisant l'empreinte carbone des entreprises. SCOP3 apporte aux entreprises et collectivités une solution simple et concrète pour ne pas stocker ou jeter leurs équipements non utilisés en les revendant à des acteurs économiques souhaitant acheter en seconde main ou en les donnant à des associations (déduction fiscale de 60 % de la valeur du don).

L'installation à Cap Omega

« Un choix de cœur ». C'est dans la pépinière de la Métropole que Frédéric Salles a lancé, en 2012, sa première entreprise, Matooma (cartes SIM pour objets connectés), avant de voler de ses propres ailes. « C'est un nid de start-up qui vous nourrit et vous tire vers le haut ».

“ Nous aidons les entreprises à réduire leur production de gaz à effet de serre et leur gaspillage en adoptant la « seconde main » ”



Les objectifs

2,4 millions de tonnes d'équipements de bureaux sont jetées en France chaque année. L'objectif de Frédéric et de Sophie : diviser par deux ce chiffre dans les trois prochaines années. Ils ambitionnent de faire de SCOP3 la plateforme de référence du réemploi pour les acteurs économiques, le « Vinted® des professionnels », et un outil indispensable dans leur politique de RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

[Scop3.com](https://www.scop3.com)

© Thomas Lompanico - Newiens immo

Ils sont Fortiche à Montpellier !

L'antenne montpelliéraine du studio d'animation Fortiche entame la réalisation de la seconde saison d'*Arcane*. Cette série franco-américaine diffusée sur Netflix, dérivée du légendaire jeu vidéo *League of Legends*, connaît un succès planétaire.

↓
Animateurs, graphistes, chargés de production... ils sont une vingtaine à travailler sur la seconde saison d'*Arcane*. Certains sont d'anciens élèves de l'Esma Montpellier, d'autres viennent de toute l'Europe. L'antenne montpelliéraine est dédiée à la simulation des vêtements et des cheveux des personnages.



↑
Ancien animateur pour les studios Dreamworks en Californie, Alexis Wannerooy a convaincu Fortiche d'implanter une antenne à Montpellier. Il y a trouvé du personnel très qualifié, un cadre de travail agréable et un coût de fabrication moins élevé qu'à Paris. Tout le monde y a trouvé son compte.



←
Ambiance décontractée au sein de Fortiche Montpellier, basée au parc d'entreprise de la Pompignane, dans un ancien mas rénové. Les animateurs (30 ans de moyenne d'âge) disposent d'espaces de détente variés. Un état d'esprit « à la californienne » qui favorise l'efficacité au travail.

[fr.forticheprod.com](https://www.fr.forticheprod.com)